



Paris, mardi 9 juillet 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/05104

Pris en application :

Code des transports

Arrêté préfectoral n° Arrêté préfectoral n°2024/DRIEAT/SPPE/045

Campagne d'intérêt public (Pêches scientifiques à partir d'un zodiac)**PETITE SEINE - Communes de JAULNES,
BRAY SUR SEINE****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)****- le 15/07/2024 de 12:00 à 19:00**o **Seine à l'amont de Paris**

entre les pk 42.600 (à l'amont de l'écluse de Jaulnes) et pk 42.800 - En dehors du chenal

- à partir du 23/07/2024 à 12:00 au 25/07/2024 à 12:00 - avec pour périodicité : Journaliero **Seine à l'amont de Paris**

entre les pk 43.400 (aval de l'écluse de Jaulnes) et pk 43.700 - En dehors du chenal

o **Seine à l'amont de Paris**

entre les pk 44.600 (en amont de la commune de Bray) et pk 45 - Rive gauche

- à partir du 24/07/2024 à 12:00 au 26/07/2024 à 12:00 - avec pour périodicité : Journaliero **Seine à l'amont de Paris**

entre les pk 45.050 (piscine de Bray) et pk 45.450 - Rive gauche

o **Seine à l'amont de Paris**

entre les pk 48.300 (domaine de la Goujonne) et pk 48.800 - Rive droite

Commentaire :

Conformément à l'arrêté préfectoral n°2024/DRIEAT/SPPE/045 portant autorisation de capture et de transport de poissons à des fins scientifiques, Monsieur le Sous-Préfet de Torcy prescrit la présente mesure temporaire.

Mesdames et Messieurs les bateliers sont invités à naviguer avec prudence.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

UTI Seine-Amont

2, quai de la Tournelle

75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

27/07/2024

Chef de pôle

Signé

Sandrine MICHOT